

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

c = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
 CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
 CNPSY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
 V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
 VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
 VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
 VS = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
 PC = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
 k = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
 SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
 AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
 AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
 AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
 AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
 R-Z = Electro-Radiologie
 B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord au de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PRÉALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUÉS EN SÉRIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globeaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPÉDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
 CASABLANCA
 TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2857
 FAX / 05 22 91 26 52
 TELEX : 3998 MUT
 E-mail : mupras@RoyalAirMa

FEUILLE DE SOINS

N° 842570

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : LATACHE Abdelghani
 Matricule : 0910 Fonction : détaché Poste :
 Adresse : 66 rue 2 Esperance 2 AS Casa
 Tél. : 05 66 49938 Signature Adhérent : *Abdelghani*

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : BENNANI Latifa Age :
 Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : *Affec d opst*

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A *Casa*, le *17* LOS *173*

Durée d'utilisation 3 mois



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
17/05/19	S		250	DOCTEUR Naim Naim Basma 1 Group 3 An Sebaa - S Tel : 0522 510911 Ain Sebaa 1 Group 3 Tel : 0522 510911 Naim Miloud
20/05/19	Consult		Gratuit	
21/05/19	2019cs Jepantise	1	100	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE HAY KARAN 98 Bis, Av. C Hay Karam Q.I. Sidi Bernoussi - Casa Tél : 05 22 35 93 82 INPE : 092031046</p>	29/05/19	<p>PHARMACIE HAY KARAN 3579 @ Bis Av. C Hay Karam Q.I. Sidi Bernoussi - Casa Tél : 05 22 35 93 82 INPE : 092031046</p>

ANALYSES – RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
NIQUE AL MANSOUR Caisse Nationale de Mohamed Bahloul et Chantier Painlevé Fax: 05 22 25 00 01	17/05/2019	L'LABORATOIRE AIN SE D'ANALYSES MEDICALES N° 1011mm 104 Plc Ain Seba Casablanca	290.000 DT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFICIENT DES TRAVAUX											
				MONTANT DES SOINS											
				DEBUT D'EXECUTION											
				FIN D'EXECUTION											
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: left;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: left;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">G</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: left;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: left;">11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
G	00000000	00000000													
B	35533411	11433553													
	<p style="text-align: center;">(Création, remont, adjenction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			COEFICIENT DES TRAVAUX											
				MONTANT DES SOINS											
				DATE DU DEVIS											
				DATE DE L'EXECUTION											

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



ORDONNANCE

le 29/5/179

Mme BENNANI Latifa

27,50 I cin colp 

→ ja 4* 5



→ ja le mi

39,00 I comb colp

→ ja 4* 5 

55,00 Spectrum sp 2D



PHARMACIE HAY KARAM
98 Bis, Av. C Hay Karam
Q.I. Sidi Bernoussi - Casa
Tél: 05 22 35 93 82
INPE: 092031046

95,00 phypis dog



30,00 - Com press oce lois asthe pise

20,00 - Com press et eule 30*30

75,00 - K alef sp (edex)

T = 337,20 sp

WICTEUR N°1111
OPHTALMOLOGISTE
asma 1 Groupé 3 C
Sbaâ - CASABLA
Tél: 05 22 67 49 94



PPV : 27DH50



12500686-02

لإلهام

سيبروفلوك

أيسين

التركيب:

كل 1 مل يحتوي على
عناصر فعالة: هيدرو
، مادة حافظة: كلور

دواعي الاستعمال:

أيسين® مضاد بكتيري

العين السطحي الناتج

تحذير:

ليس للحقن داخل العين.

إن هذا المستحضر المعد للاستعمال للعين يحتوي على المادة يمكن أن تحدث ترسباً على العدسات اللاصقة الطيرية، وع أثناء إستعمال العدسات اللاصقة المذكورة، كما يجب نزع العد هذا المستحضر، مع إمكانية وضعها بعد خمسة عشر دقيقة من مواد إستعمال العدسات اللاصقة المذكورة.

موانع الاستعمال:

• الحساسية المفرطة ضد السيبروفلوكساسين أو ضد أي من م

• الإرضاع.

احتياطات:

يجب إيقاف إستعمال الدواء عند ظهور أولى علامات التفع فرط الحساسية.

الحمل والإرضاع:

نظراً لعدم كفاية البيانات السريرية، لا ينبغي إستعمال هذا الد لain بـ 82 مل الكارب



454170

TOBRADEX®

POMMADÉ OPHTALMIQUE
3,5 G PPV : 54,40 DHS
Laboratoires Sothema Bouskoura
A.D.S.P. Maroc N° 1562/DMP/21/NP



6 118 001 070602
69020-3 © 2007, 2014 Novartis

TOBRADEX®

Pommade Ophtalmique (Tobramycine - Dexaméthasone)

DESCRIPTION:

TOBRADEX® pommade ophtalmique (Tobramycine et Dexaméthasone) est une association d'antibiotique et de corticoïde sous forme multidose, stérile pour usage ophtalmique topique.

Chaque gramme de TOBRADEX pommade ophtalmique contient:

Principes actifs: tobramycine 0,3 % (3 mg) et dexaméthasone 0,1 % (1 mg).

Conservateur: chlorbutanol 0,5 %.

Excipients: paraffine liquide et vaseline.

PHARMACOLOGIE CLINIQUE:

Les corticoïdes suppriment la réponse inflammatoire de nombreux agents, retardent ou diminuent vraisemblablement la cicatrisation. Les corticoïdes pouvant inhiber le mécanisme de défense de l'organisme contre l'infection, un médicament antimicrobien associé peut être utilisé quand cette inhibition est considérée comme cliniquement significative. La dexaméthasone est un corticoïde puissant.

Le composant antibiotique de l'association (tobramycine) agit contre les organismes sensibles. Les études *in vitro* ont montré que la tobramycine est active contre les espèces sensibles des microorganismes suivants:

Staphylococci, y compris *S. aureus* et *S. epidermidis* (coagulase-positive et coagulase-negative), y compris les espèces pénicilline résistantes. Streptococci, y compris certaines espèces bêta-hémolytiques du groupe A, certaines espèces non hémolytiques, et certains *Streptococcus pneumoniae*. *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Klebsiella pneumoniae*, *Enterobacter aerogenes*, *Proteus mirabilis*, *Morganella morganii*, la plupart des espèces *Proteus vulgaris*, *Haemophilus influenzae* et *H. aegyptius*, *Moraxella lacunata*, et *Acinetobacter calcoaceticus* (*Herellea vaginacola*) et certaines espèces *Neisseria*.

Les études de susceptibilité bactérienne ont montré que dans certains cas les microorganismes résistants à la gentamycine restaient sensibles à la tobramycine. Une population bactérienne importante résistante à la tobramycine n'a pas encore émergé; cependant la résistance bactérienne peut se développer après un usage prolongé. Aucune donnée sur l'absorption systémique de TOBRADEX pommade ophtalmique n'est disponible; cependant il est connu qu'une absorption systémique de médicaments instillés

Dans les maladies provoquant un amincissement de la cornée ou de la sclère, des cas de perforation ont été rapportés lors de l'utilisation topique de corticoïdes. Les infections purulentes aiguës de l'œil peuvent être masquées ou exacerbées par la présence d'un corticoïde.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI:

Générales: Les infections fongiques de la cornée sont susceptibles d'apparaître à l'occasion d'une corticothérapie locale au long cours. Comme avec les autres préparations antibiotiques, l'utilisation prolongée peut entraîner la prolifération de microorganismes non sensibles, notamment de champignons. Toute surinfection doit conduire à la mise en route d'un traitement approprié. Lorsque l'administration de plusieurs médicaments est nécessaire ou chaque fois que l'impression clinique l'exige, l'œil doit être examiné sous grossissement, par exemple par biomicroscopie à la lampe à fente avec, si nécessaire, une coloration à la fluorescéine.

Carcinogénèse, mutagénèse et diminution de la fertilité: Aucune étude n'a été conduite pour évaluer le pouvoir carcinogène ou mutagène. Chez le rat, aucune diminution de la fertilité n'a été notée au cours des études sous cutanées de tobramycine à la dose de 50 et 100 mg/kg/jour.

Grossesse: Dans les études chez l'animal, les corticostéroïdes se sont montrés tératogènes. L'administration oculaire de dexaméthasone 0,1 % a une incidence de 15,6 % et 32,3 % sur les anomalies fœtales dans les deux groupes de lapines gravides. Le retard de croissance fœtale et l'augmentation de mortalité des rates ont été observés chez les rats traités de façon chronique à la dexaméthasone. Les études de reproduction ont été réalisées chez le rat et le lapin avec de la tobramycine jusqu'à 100 mg/kg/jour, administrée parentéralement, elles n'ont révélé aucune diminution de la fertilité ou lésion fœtale. Il n'y a pas d'étude pertinente et bien contrôlée chez la femme enceinte. TOBRADEX pommade ophtalmique pourra être utilisé pendant la grossesse si les bénéfices attendus justifient les éventuels risques pour le fœtus.

Allaitement: On ignore si ce médicament passe dans le lait maternel. Étant donné qu'un tel passage a été décrit pour de nombreux médicaments, il faut envisager d'interrompre l'allaitement pendant le traitement par TOBRADEX pommade ophtalmique.

Usage pédiatrique: La tolérance et l'efficacité n'ont pas été établies chez les enfants.

Important: Use Attentiveness!

PPV : 30 DH 30



6281200 000449

1b[®]

Tobramycine 3 mg (0,3%) et dexaméthasone 1 mg (0,1%)

Suspension ophtalmique stérile

contient :

ramcine 3 mg (0,3%) et dexaméthasone 1 mg (0,1%). Agent conservateur : chlorure de mg (0,006%).

12500798-01

Il est un corticostéroïde synthétique, aux propriétés anti-inflammatoires. Il est 25 fois plus puissant que l'Hydrocortisone dans son action anti-inflammatoire. La Tobramycine est un antibiotique aminoglycoside qui est actif contre plusieurs souches de bactéries à gram-négatif, y compris le bacille mycobactérien.

INDICATIONS:

Pour le traitement des affections de l'œil sensibles aux stéroïdes et où un traitement par antibiotique prophylactique est aussi requis, après l'exclusion de la présence de maladies fongiques et virales.

La dexaméthazone en suspension est indiquée dans les états inflammatoires de la conjonctive palpébrale et bulbaire, la cornée et le segment antérieur du globe oculaire. Elle est aussi indiquée dans l'uvête antérieure, les lésions cornéennes dues à des brûlures chimiques, thermales ou de radiations, ou à une pénétration de corps étrangers. La gestion postopératoire de la cataracte, glaucome et strabisme.

La Tobramycine est active sur les bactéries pathogènes oculaires suivantes: Staphylococcies, y compris *S. aureus* et *S. Epidermidis* y compris les souches résistantes à la pénicilline. Streptococcies, y compris certains du groupe des espèces beta-hémolytiques, certaines espèces non hémolytiques, et le pneumocoque, bacille pyocyanique, colibacille, klebsielles, entérobactérie aérogènes, *Proteus mirabilis*, *morganella morganii*, la plupart des souches de *proteus vulgaris*, *haemophilus influenzae* et *H. aegyptius*, *moraxella lacunata*, *acinetobacter calcoaceticus* et certaines espèces de *neisseria*.

GROSSESSE - ALLAITEMENT :

10 comprimés



6 118000 081449

ée pendant la grossesse. Si vous découvrez que vous êtes enceinte
otre médecin, lui seul pourra adapter le traitement à votre état.

→ indiquer l'allaitement, en raison du passage du produit dans le lait

HINE :

vous devez être attentif à votre propre réaction au traitement avant de
rtaine vigilance, telles que la conduite d'un véhicule ou l'utilisation d'une

55,00

re médecin.

A titre indicatif,

- Chez l'adulte, la posologie est de 250 mg à 1500 mg/jour. Elle dépend de l'indication, de la localisation de l'infection et du germe en cause.
- Chez l'enfant, la posologie dépend de l'indication et du poids de l'enfant. La durée du traitement ne dépasse pas 14 jours. Insuffisant rénale ou hépatique : la dose quotidienne sera réduite de moitié en observant un intervalle de 24 heures entre les deux administrations.

Mode et/ou voie(s) d'administration

Voie orale.

Fréquence d'administration

1 à 2 prises par jour.

Durée du traitement

Pour être efficace, cet antibiotique doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

SURDOSAGE :

Si vous avez pris plus de ce médicament que vous n'auriez dû : Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien

Instructions en cas d'omission d'une ou de plusieurs doses

Si vous oubliez de prendre ce médicament : ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

V. EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MEDICAMENT PEUT CHEZ CERTAINES PERSONNES ENTRAINER DES EFFETS PLUS OU MOINS GENANTS :

- troubles digestifs : nausées, vomissements, ballonnement, diarrhée, perte d'appétit, douleur au ventre, trouble au niveau de l'estomac ; très rarement une pancréatite aiguë et colite pseudomembraneuse
- manifestations cutanées : éruptions, rougeurs, ; rarement : photosensibilisation, purpura (apparition sur la peau de taches rouges) ; exceptionnellement : éruption de papules rouges (lésions de la peau en relief, de tailles variables) qui peuvent s'étendre et confluer ; lésions sévères de la peau aux aspects de cloque et de bulle sur le corps (syndrome de Lyell et de Stevens Johnson),
- atteinte de l'appareil locomoteur : douleurs musculaires et/ou articulaires, tendinites, ruptures du tendon d'Achille qui peuvent survenir dès les premiers jours de traitement et atteindre les deux jambes (cf. Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament ? Mises en garde spéciales, Précautions d'emploi), chez l'enfant : arthopathies.
- manifestations neuropsychiatrique : convulsions (cf. Précautions d'emploi), confusion, hallucinations, maux de tête, étourdissements, fatigue, troubles de la vue, insomnie, sensations d'ivresse, anomalies de la perception de sensations du toucher, pression excessive à l'intérieur du crâne, aggravation d'une myasthénie, psychose, agitation anxiété, exceptionnellement syndrome dépressif (cf. Précautions d'emploi),
- atteinte rénale : insuffisance rénale aiguë disparaissant à l'arrêt du traitement, notamment chez la personne âgée,
- manifestations allergiques : urticaire ; exceptionnellement : choc allergique et variété d'urticaire avec gonflement du visage et du cou, hypotension artérielle, fièvre
- modifications possibles du bilan sanguin (rarement : leucopénie, thrombopénie, hyperéosinophilie, quelques rares cas d'anémie hémolytique) pouvant se traduire par une fièvre inexpliquée, des saignements de nez ou des gencives, ou une pâleur ou une fatigue intense. Contactez alors rapidement votre médecin.
- Exceptionnellement : Pancytopenie et aplasie médullaire.

Kalest 20 mg

COMPOSITION:

KALEST 20 mg

Oméprazole (DCI)
28 gélules



..... 20mg
..... qsp 1 gélule
se.

alité de cette notice avant de prendre ce médicament.

avoir besoin de la relire.

si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre

annellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de
formes identiques, cela pourrait lui être nocif.

indésirable non mentionné dans cette

LOT 181034
EXP 02/2021
PPV 75.00DH

opelée oméprazole. C'est un médicament
au niveau de l'estomac.

gastro-duodénale pour éliminer *Helicobacter pylori* en cas de maladie ulcéreuse

- Ulcère duodénal évolutif,
- Ulcère gastrique évolutif
- Oesophagite érosive ou ulcération symptomatique par reflux gastro-oesophagien.
- Traitement symptomatique du reflux gastro-oesophagien associé ou non à une oesophagite, en cas de résistance à la posologie de 10 mg d'oméprazole par jour.
- Traitement d'entretien des ulcères duodénaux chez les patients non infectés par *Helicobacter pylori* ou chez qui l'éradication n'a pas été possible.
- Traitement d'entretien des oesophagites par reflux gastro-oesophagien.
- Syndrome de Zollinger-Ellison,
- Traitement des lésions gastro-duodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens lorsque la poursuite des anti-inflammatoires est indispensable.
- Traitement préventif des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens chez les patients à risque (notamment âge supérieur à 65 ans, antécédents d'ulcère gastroduodénal) pour lesquels un traitement anti-inflammatoire est indispensable.

Chez l'enfant à partir de 2 ans :

- Oesophagite érosive ou ulcération symptomatique par reflux gastro-oesophagien.
- Dans le traitement symptomatique des brûlures et des régurgitations acides en cas de reflux gastro-oesophagien.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE KALEST® 20 mg, microgranules gastrorésistants en gélule ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Contre-indications

- en cas d'allergie connue à l'un des composants de ce médicament.
- en association avec l'atazanavir associé au ritonavir (médicament anti-infectieux)

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Docteur Naima Fahem

OPHTHALMOLOGISTE

(Maladies & chirurgie des yeux)

- Ancienne Médecin de l'Hôpital Mansour Casa

- Ancienne chef de service d'ophtalmologie
de l'hôpital Hassan II Khouribga

- Membre de la société Française d'ophtalmologie

الدكتورة نعيمة فاهم

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

طبيبة سابقا بمستشفى المنصور بالدار البيضاء

طبيبة رئيسة سابقا بمصلحة طب العيون

بمستشفى الحسن الثاني بخريبكة

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض العيون

Casablanca, le : 20/5/19 الدار البيضاء، في :

م. نعيمة BENNANI Naima

Carte de OD (preuve de OD)

DOCTEUR Naima FAHEM
OPHTHALMOLOGISTE
Bassma 1 Groupe 3 C18 N°7
Ain Sebaâ - CASABLANCA
Tel : 05 22 67 49 94

Docteur Naima Fahem

OPHTALMOLOGISTE

(Maladies & chirurgie des yeux)

- Ancienne Médecin de l'Hôpital Mansour Casa
- Ancienne chef de service d'ophtalmologie de l'hôpital Hassan II Khouribga
- Membre de la société Française d'ophtalmologie

الدكتورة نعيمة فاهم

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

طبيبة سابقا بمستشفى المنصور بالدار البيضاء

طبيبة رئيسة سابقا بمصلحة طب العيون

بمستشفى الحسن الثاني بخريبكة

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض العيون

Casablanca, le : 17/5/19 الدار البيضاء، في :

Mme BENNANI latifa

- glycémie = 8mm

- Creatinimélie

- Transaminase





Casablanca, le 21/05/2019

FACTURE

Nom de patient : BENNANI LATIFA

Diagnostic : cataracte

Acte : cyste pterygium th

Part Clinique : 50 DH

Part Medecin : 150 DH

Cachet et Signature

Mr. ACHIAKH Miloud
Anesthésiste - Réanimateur
CASA



Casablanca, le

21/05/19

FACTURE

Nom de patient : BENNAWI LATIFA

Diagnostic :

Acte : BIO

Part Clinique : 300 DH

Part Medecin :

Cachet et Signature

CLINIQUE AL MADINA
Caisse
Angle Rue Mohamed Bahi et
Rue Mansard Quartier Palmiers
Casablanca
Tél: 05.22.77.77.40/49 - Fax: 05.22.25.00.01



LABORATOIRE AIN SBA D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Plateaux Bureau ALBADR ; « à côté de Marjane Ain Sbaâ »
Imm 106, Porte 10, Ain Sbaâ Casablanca Tel: 05 22 34 27 47 –
Fax: 05 22 34 07 65 – email : lasam1977@gmail.com

Patente : 30300005

ICE: 002009800000013

INPE: 09716449

Dr. Fatima-zohra BAHMANI

Directrice du laboratoire

Diplômée de l'Université de Médecine et de Pharmacie de Rabat



Casablanca, le : 17/05/2019

Facture N° : 1903024

Nom et Prénom : Mme Latifa BENNANI

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PC	Prélèvement sang adulte	B17	B
	ALAT (Transaminase GPT)	B50	B
	ASAT (transaminase GOT)	B50	B
	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B

Total des B : 177

Montant total de la facture : 209.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent neuf dirhams .



Date du prélèvement : 17/05/2019 à 16:00
Code patient : 140926-0036
Né(e) le : 01/01/1942 (77 ans)

Mme Latifa BENNANI
Dossier N° : 190517-0094
Prescripteur : Dr Naima FAHEM



BIOCHIMIE SANGUINE

14/01/2019

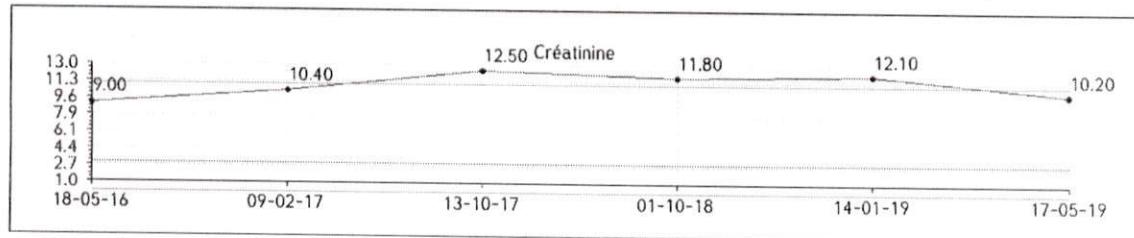
Créatinine

(Dosage cinétique de Jaffé - Roche Diagnostics Cobas)

10,2 mg/L
90,3 µmol/L

(3,0-11,0)
(26,6-97,4)

12,1



14/01/2019

Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PDH - Roche Diagnostics Cobas)

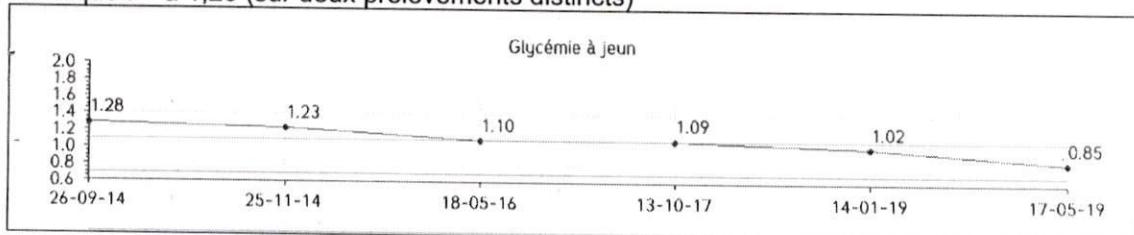
0,85 g/L
4,72 mmol/L

(0,70-1,10)
(3,89-6,11)

1,02

Consensus :

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)



LABORATOIRE AIN SBAÂ D'ANALYSES MEDICALES

Biochimie clinique - Bactériologie médicale
Hématologie clinique - Immunologie

**مختبر عين السبع للتحاليل الطبية**

Hormonologie - Oncologie - Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale - Spermiologie

190517-0094 - Mme Latifa BENNANI

18/05/2016

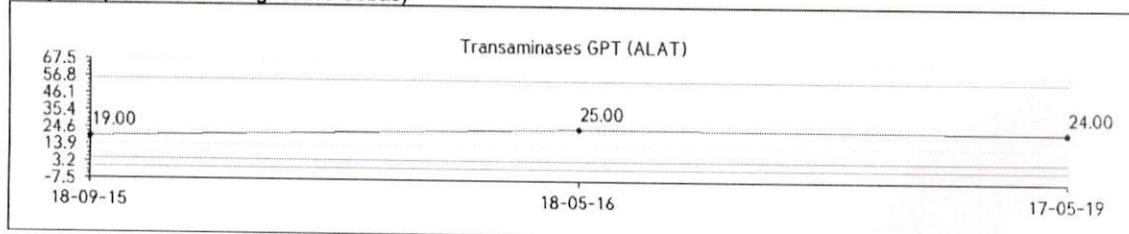
25

Transaminases GPT (ALAT)

(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

24 UI/L

(5-55)

**Transaminases GOT (ASAT)**

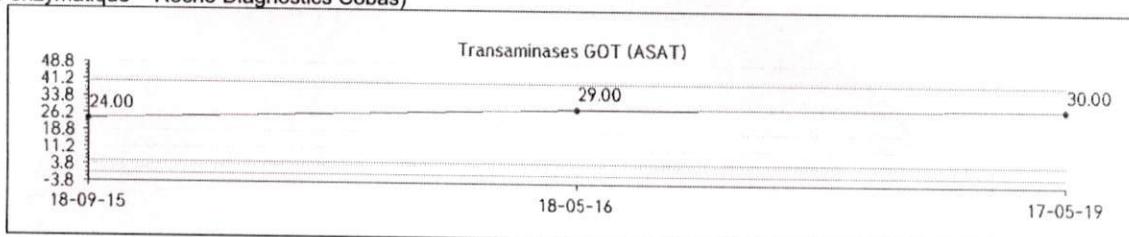
(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

30 UI/L

(5-40)

18/05/2016

29



Validé par : Dr. BAHMANI Fatima Zohra

Clinique Al Madina

Nom : **BENNANI, LATIFA**

ID :

Date de naissance : 01/01/1942

Date de mesure : 21/05/2019

Opérateur : **CLINIQUE ALMADINA**

Formule : SRK®/T

Réfraction cible : 0 D

n : 1.3375



Vérifier la plausibilité des valeurs de mesure AL, car des modifications pathologiques sont possibles !

OD
droite

AL : 23.44 mm (SNR = 194.6)
K1 : 42.99 D / 7.85 mm x 70°
K2 : 43.83 D / 7.70 mm x 160°
R / ES : 7.78 mm / 43.41 D
Cyl. : -0.84 D x 70°

Réfraction : 0 D 0 D x 0°

État : Phaque

OS
gauche

AL : 23.53 mm (SNR = 103.6)
K1 : 42.56 D / 7.93 mm x 112°
K2 : 43.16 D / 7.82 mm x 22°
R / ES : 7.88 mm / 42.86 D
Cyl. : -0.60 D x 112°

Réfraction : 0 D 0 D x 0°

État : Phaque

Alcon SA60AT

**Alcon AcrySof
MA60AC**

Const. A : 118.80

Const. A : 119.20

IOL (D)	REF (D)	IOL (D)	REF (D)
23.0	-1.17	23.5	-1.15
22.5	-0.82	23.0	-0.80
22.0	-0.47	22.5	-0.45
21.5	-0.12	22.0	-0.11
21.0	0.23	21.5	0.23
20.5	0.57	21.0	0.56
20.0	0.90	20.5	0.89

IOL emm. : 21.33

IOL emm. : 21.83

Alcon SA60AT

**Alcon AcrySof
MA60AC**

Const. A : 118.80

Const. A : 119.20

IOL (D)	REF (D)	IOL (D)	REF (D)
23.0	-0.97	23.5	-0.95
22.5	-0.61	23.0	-0.60
22.0	-0.26	22.5	-0.25
21.5	0.09	22.0	0.09
21.0	0.44	21.5	0.43
20.5	0.78	21.0	0.77
20.0	1.11	20.5	1.10

IOL emm. : 21.63

IOL emm. : 22.14

Alcon SN60WF

Eyeecryl

Const. A : 119.00

Const. A : 118.40

IOL (D)	REF (D)	IOL (D)	REF (D)
23.0	-0.99	22.5	-1.19
22.5	-0.63	22.0	-0.83
22.0	-0.29	21.5	-0.47
21.5	0.05	21.0	-0.11
21.0	0.39	20.5	0.24
20.5	0.73	20.0	0.58
20.0	1.06	19.5	0.93

IOL emm. : 21.58

IOL emm. : 20.84

Const. A : 119.00

Const. A : 118.40

IOL (D)	REF (D)	IOL (D)	REF (D)
23.5	-1.14	22.5	-0.98
23.0	-0.78	22.0	-0.61
22.5	-0.43	21.5	-0.26
22.0	-0.08	21.0	0.10
21.5	0.26	20.5	0.45
21.0	0.60	20.0	0.80
20.5	0.94	19.5	1.14

IOL emm. : 21.88

IOL emm. : 21.14

(* = modification manuelle, ! = Valeur incertaine !)